

Le budget

M. Edmonston: Monsieur le Président, je voudrais simplement obtenir un éclaircissement, parce que je ne suis pas certain que la question soit de savoir si nous sommes ici depuis assez longtemps ou non. Je sais que mon collègue est ici depuis beaucoup plus longtemps que moi. Nous nous sommes tous deux levés pour le même rappel au Règlement.

Sauf tout le respect que j'ai pour la Chambre, je ne crois pas que nous devrions nous en prendre à un syndicat lorsque nous discutons du budget. Il me semble que ce serait vraiment inconvenant de la part de la Chambre.

Le président suppléant (M. Paproski): Je vais seulement écouter le député. Je suis certain que ses observations seront liées au budget.

[Français]

M. Della Noce: Monsieur le Président, j'ai demandé si je pouvais tenir ces propos et mon whip en chef m'a assuré que je pouvais parler d'un cas qui touche 2 200 emplois dans ma circonscription. Si eux, les députés libéraux et NPD, cela les dérange que je parle de mon comté, alors qu'ils s'en aillent, qu'ils sortent de la Chambre, qu'ils aillent prendre un café, parce que chez nous, 2 200 jobs, c'est important, surtout quand certains députés du NPD font des peurs aux gens en leur disant de ne pas prendre l'avion, parce que c'est dangereux!

Je suis très confiant que mon collègue ira prendre un café. Monsieur le Président, 2 200 emplois chez nous, c'est très important. Cela fait partie du Budget que de débattre de cette cause.

[Traduction]

M. Edmonston: Monsieur le Président, j'ai invoqué le Règlement plus tôt et je suis conscient du fait que vous avez jugé que ce rappel n'était pas fondé. Toutefois, je pense qu'un rappel au Règlement est vraiment fondé, en ce sens que nous ne devons jamais faire allusion, ici à la Chambre, à la présence ou à l'absence d'un député. Ai-je raison, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Paproski): Je n'ai jamais entendu le député faire allusion à qui que ce soit à la Chambre ou à l'extérieur de celle-ci. Si le député a fait une telle allusion, vous avez raison. Cela n'est pas permis, mais je n'ai rien entendu de la sorte.

M. Edmonston: Oui, monsieur le Président, je suis désolé, mais au moment où j'allais quitter pour faire un appel téléphonique, je crois avoir entendu quelqu'un faire une allusion de ce genre.

Le président suppléant (M. Paproski): Ce n'est pas la première fois puisque des députés se livrent à ce petit jeu. Il va de soi que le député n'aurait pas dû. Reprenons le débat.

[Français]

M. Della Noce: Monsieur le Président, si mon honorable collègue pouvait arrêter de m'interrompre, je ne parlerai certainement pas de lui parce j'ai à parler d'autres choses beaucoup plus importantes qui touchent ma circonscription, que de parler du député de Chambly. J'ai des choses à dire, monsieur le Président, dans cette Chambre. C'est que, dans les discours sur le Budget, on demande des *jobs* et encore des *jobs*, puis ceux qui ont des *jobs*, ils veulent les détruire. Ma *job*, c'est d'essayer de faire comprendre à des gens qu'à chaque fois que l'on parle à l'extérieur de la Chambre, ça ne fait pas plaisir aux syndicats. Au lieu d'aller régler le dossier, au lieu de faire des offres aux gens qui sont en chômage, des gens qui sont en lock-out, on dit: «Si Della Noce, ou si le député parle trop, on va le poursuivre!» Mais qu'ils le fassent, monsieur le Président, puis j'irai en prison, parce que j'ai voulu sauver 2 000 emplois dans mon comté. Si je dois aller en prison, eh bien, je vais y aller, et avec plaisir.

Mais le problème que nous avons aussi, monsieur le Président, c'est qu'à chaque fois qu'au Québec nous avons une compagnie qui réussit, telle Nationair, par exemple—et si je mentionne cette compagnie, c'est parce qu'elle se trouve dans mon coin, donc elle m'intéresse beaucoup—on est toujours en train de chercher par quel moyen on va l'abattre. Et à chaque fois qu'une compagnie décide de partir vers Toronto, on pleure un an avant qu'elle ne parte. Nous en sommes rendus là! Je peux vous donner un autre exemple: Canada Packers, qui parle de s'en aller faire son bacon en Ontario. . . Si vous voyiez, monsieur le Président, combien c'est difficile au Québec! Et aujourd'hui, on a 2 200 emplois qui sont en danger, et il y a des gens qui sont syndiqués, qui vont venir nous dire, à moi, ici, et ce sont des gens de l'autre côté: «La direction du syndicat se fiche que Nationair ferme, accuse un vice-président syndical». Moi, je ne m'en fiche pas parce qu'il y a 450 jeunes hommes d'une moyenne d'âge de 22 à 24 ans qui travaillent là, et je ne voudrais certainement pas qu'ils perdent leurs emplois parce que c'est une fichue de belle place quand il y a des jeunes qui viennent nous voir pour un emploi et qu'on leur dit: Allez donc voir là, ils embauchent beaucoup de personnes. Puis aujourd'hui, un chef syndical va dire: «Bah, si ça ferme, ce n'est pas grave».

Mais il faut dire aussi, monsieur le Président, que je n'accuse pas tous les chefs syndicaux, parce que deux démissions au sein du comité syndical, cela veut dire qu'il y a six syndiqués qui ont compris les chefs syndicaux: ils ont démissionné. Ils ont démissionné parce qu'ils n'aimaient pas voir qu'un syndicat veuille détruire au lieu de conserver des emplois. Et cela arrive chez nous présentement. Alors il y a des gens dans les syndicats qui sont encore très réalistes, qui ont beaucoup de maturité, et qui ont décidé de démissionner au lieu de rester là et de faire du «blabla» envers une compagnie qu'on accuse. Qu'on